

Consultation sur le projet de
Plan de développement durable du Québec

Mémoire

Présenté au

Ministère de l'Environnement du Québec

Par

Le mouvement
Des Établissements Vert Bruntland de la région Côte-Nord (EVB)

Sept-Îles, le 15 février 2005

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le mouvement EVB c'est...

- un mouvement **instauré au Québec** au début des années 1990 par la CSQ et ses partenaires;
- un réseau d'établissements d'éducation et de santé dont les membres partagent **l'espoir d'un monde meilleur**;
- un **lieu pour échanger** sur ses convictions, ses projets, ses réussites et ses préoccupations en Éducation pour un avenir viable(EAV);
- un réseau **appuyé dans ses actions** par de nombreux organisme du milieu;
- un mouvement qui propose **des opérations éducatives** régionales et nationales;
- une équipe qui fournit un soutien pédagogique aux établissement membres;
- un mouvement qui fournit ,entre autres, des **projets signifiants** pour les jeunes et les adultes, de l'**animation** et du **matériel pédagogique** qui s'intègrent au curriculum scolaire.
- 950 établissements qui ont choisi de se donner un projet éducatif prônant les valeurs propres à l'Éducation à un avenir viable(EAV) écologiques, pacifiques, solidaires et démocratiques.

Le mouvement EVB sur la Côte-Nord c'est...

Le territoire :

- L'École Mgr-Scheffer de Lourdes-de-Blanc Sablon (EVB)
- L'École Jacques-Cartier de Sept-Îles (EVB)
- 4 nouvelles écoles en démarche pour leur statuts EVB
- 3 commissions scolaires : 4 écoles secondaires, 23 écoles primaires, 4 centres d'éducation aux adultes
- 15 villes et villages côtiers et une ville nordique
- 1285 km de route et 4 municipalités accessibles seulement par avion

Des partenaires :

- Le Conseil régional en Environnement de la Côte-Nord (CRECN)
- La corporation de protection de l'Environnement de Sept-Îles (CPESI)
- La Société d'Horticulture de Sept-Îles

2. INTÉRÊT PORTÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Faisant partie du grand réseau national des EVB, nous adhérons au développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le principe même qui a été mis de l'avant dans le Rapport Bruntland de 1988.

3. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DES EVB CÔTE-NORD

3.1 Que pensez-vous de la démarche proposée dans le document de consultation?

COMMENTAIRES :

La démarche implique tous les ministères et organismes du gouvernement ; mais, ne sera pas vu comme un projet « rassembleur et engageant » si elle n'inclue pas obligatoirement le secteur privé et parapublic.

Le projet propose que l'administration tienne compte des principes; ce qui peut laisser entendre qu'elle n'est pas obligée.

RECOMMANDATIONS :

Que la loi sur le développement durable inclue le secteur privé et le parapublic en plus des ministères et ses organismes.

Que la loi du développement durable réglemente et légifère pour que tous les ministères, les collectivités locales, les acteurs économiques et les citoyens respectent les principes du développement durable.

Que le commissaire du développement durable soit indépendant et qu'il ait un pouvoir réel. Qu'il puisse sévir et dénoncer publiquement les organismes fautifs.

3.2 Que pensez-vous des principes et des mesures définies dans l'avant-projet de loi?

COMMENTAIRES

Nous parlerons de quelques principes seulement étant donné que notre mouvement EVB provincial les aborderons plus en détail.

Principe 4 : Efficacité économique

Il est écrit que l'économie doit être plus performante.....nous nous questionnons à savoir comment sera interprété ce qualificatif.

Principe 5 : Participation et engagement

On demande la participation des citoyens et l'engagement des différents groupes de la société. Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, la majorité des programmes de subvention du Ministère de l'Environnement destiné aux OSBL ont été abolis; nous parlons par exemple du programme Action-Environnement. Des coupures ont été appliquées à plusieurs organismes travaillant sur la question environnemental comme les EVB. Oui, il y aura le Fonds vert, mais en attendant qu'est-ce que l'on a?

Principe 8 : Prévention

Qu'est-ce qu'un coût économiquement et socialement acceptable?

Principe 13 : Pollueur-utilisateur-payeur

L'utilisation du verbe « devoir » au conditionnel laisse place à une multitude de possibilités où ce principe ne serait pas considéré.

Principe 6 : Accès au savoir

Ce principe est très important mais il ne laisse pas entendre la nécessité de changement dans le système d'éducation qu'il impose et reste au niveau de la « sensibilisation du public ».

La mise en place d'une véritable approche environnementale au sein du gouvernement demeure un travail à long terme et va de pair avec de grands efforts d'éducation.

Il faut noter qu'aucun principe ne tient compte du contexte international

RECOMMANDATIONS :

- Que le Fonds vert soit un fonds dédié et qu'il soit accessible très rapidement. Qu'une partie de ce fonds soit réservé au Ministère de l'Éducation, aux organismes sans but lucratif oeuvrant en environnement et aux EVB. Que le financement soit stable et récurrent.
- Que le volet éducatif soit intégré aux principes défendus par la loi. Que le Ministère de l'Environnement intensifie son aide à l'Éducation pour un avenir viable(EAV) entre autre par l'intermédiaire d'un appui aux EVB
- Que la loi sur le développement durable réglemente et légifère pour s'assurer que le principe pollueur-utilisateur-payeur soit obligatoirement respecté.
- Qu'un 15^{ème} principe soit ajouté : Contexte international
Les actions de développement doivent tenir compte de l'impact qu'elles peuvent avoir sur le reste du monde.

3.3 Quelles actions seriez-vous prêts à mener pour contribuer au développement durable du Québec?

Comme Établissement vert de la Région Côte-Nord, nous sommes prêts à :

- Participer activement au réseau national des EVB
- Participer activement au réseau régional des EVB
- Participer activement à un comité régional en environnement
- Promouvoir la philosophie des EVB sur tout le territoire
- Maintenir et renforcer le partenariat régional en environnement
- Rendre visible tout ce que l'on fait